



## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 9AVRIL 2024

Salle de conseil municipal

### Etaient présents :

Mme HECKMANN Maryline, Maire

MM. MAVIOU Michel, CUVIER Géraud, Mme Stéphanie BARBIER, Anne PLATEL, adjoints

MM. CHIVOT Daniel, POTEL Pascal, Pascal ISRAEL, Mmes NOEL Stéphane, FREMANGER Valérie, AVISSE CUVIER Elise, PAPIN Caroline conseillers municipaux.

### Etaient absents ayant donné procuration :

M. BECQUET Francis ayant donné procuration à M. Géraud CUVIER,

Mme DELAVIGNE Véronique ayant donné procuration à Mme Maryline HECKMANN,

M. LOUCHART André ayant donné procuration à Mme Stéphane NOEL,

Absents excusés : MM. CREUSET Thierry, LEROUX Pascal,

Absent : M. BOULANGER Carol.

Madame le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

### **Ordre du jour :**

- 1- Adoption du précédent compte rendu
- 2- Comptes de gestion 2023
- 3- Comptes administratifs 2023
- 4- Vote des subventions aux associations
- 5- Budgets primitifs 2024
- 6- Vote des taux des taxes locales
- 7- Tarifs accueil du matin et du soir

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. **M. Pascal POTEL** est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

Approbation du précédent compte rendu : sans observation

### **N° 04-2024-01 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL.**

Présentation des comptes dressés par M. le receveur faisant apparaître un excédent de fonctionnement de 975 354,22 € et un excédent d'investissement de 377 410,25 €- adoptée à l'unanimité.

### **N° 04-2024- 02 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 RELATIF AU BUDGET P.R.U**

Présentation des comptes dressés par M. le receveur faisant apparaître un excédent de fonctionnement de 8960,64 € et un déficit d'investissement de 8 960,64 €- adoptée à l'unanimité

### **N° 04-2024-03 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL.**

Présentation des comptes dressés par M. le maire faisant apparaître un excédent de fonctionnement de 975 354,22 € et un excédent d'investissement de 377 410,48 € - adoptée à l'unanimité.

### **N° 04-2024- 04 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 RELATIF AU BUDGET P.R.U**

Présentation des comptes dressés par M. le maire faisant apparaître un excédent de fonctionnement de 8960,64 € et un déficit d'investissement de 8 960,64 € - adoptée à l'unanimité

### **N° 04-2024-05 : VOTE DES TAUX DE TAXES LOCALES**

Proposition de maintenir les taux de 2023 - adoptée à l'unanimité

**N° 04-2024-06 : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2024 RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL**

Adoptée à l'unanimité

**N° 04-2024- 07 : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2024 RELATIF AU BUDGET P.R.U**

Adoptée à l'unanimité

**N° 04-2024-08 : VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS LOCALES**

Adoptée à l'unanimité.

**N°04-2024-09 : VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DIVERSES**

Adoptée à l'unanimité

**N°04-2024-10 : SUBVENTION POUR LE FONCTIONNEMENT DU SMUR DE LA VILLE D'EU**

Proposition de verser une subvention de 300 € – adoptée à l'unanimité.

**N° 04-2024-11 : AFFECTATION DU RESULTAT 2023 RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL.**

Affectation de la somme de 459 268,00 € au compte1068, excédent reporté au compte 002 de 3 802 310,05 €  
- adoptée à l'unanimité

**N° 04-2024-12 : AFFECTATION DU RESULTAT 2023 RELATIF AU BUDGET P.R.U**

Adoptée à l'unanimité.

**N°04-2024-13 : DELIBERATION PORTANT VERSEMENT D'UNE PRIME DE POUVOIR D'ACHAT EXCEPTIONNELLE  
POUR CERTAINS AGENTS PUBLICS DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE**

Adoptée à la majorité : 15 votes « pour », 1 vote « contre » (Mme PAPIN)

**N°04-2024-14 : TARIFS DE L'ACCUEIL DU MATIN ET DU SOIR**

Adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 20h20.

Le maire,  
Maryline HECKMANN

